

LA FNAM PUBLIE LA NOUVELLE EDITION DU RAPPORT DE BRANCHE DE L'AÉRIEN

2020 – UNE ANNÉE DE RUPTURE

La FNAM – Fédération Nationale de l'Aviation et de ses métiers – publie l'édition 2021 de son rapport de branche basé sur les données de l'année 2020. Celui-ci dresse un bilan économique, social, sur l'emploi, l'égalité et la formation de l'aérien français couvrant les différents secteurs de l'industrie : compagnies aériennes (transports de passagers et de fret), le travail aérien, les entreprises d'assistance en escale, de maintenance aéronautique, les aéroports, les exploitants d'hélicoptères et de drones à usage professionnel.

Ce rapport a été élaboré en collaboration avec l'Observatoire prospectif des métiers et qualifications de l'aérien et les partenaires sociaux pour améliorer la visibilité du secteur de l'aérien. Plusieurs enseignements ressortent de cette étude :

Le contexte inédit de pandémie mondiale de covid-19 a impacté très lourdement l'ensemble des activités du secteur **rompant soudainement avec les années de croissance de 2015 à 2019**. La crise sanitaire a entraîné les crises économique, sociale et sociétale que nous traversons, bouleversant le transport aérien qui, selon les prévisions de divers experts, connaîtra une reprise très progressive sur plusieurs années. L'IATA ne prévoit un retour au trafic aérien pré-covid qu'en 2024.

Le trafic de passagers en Métropole a **chuté de 70% entre 2019 et 2020** avec seulement 54 millions de passagers transportés en 2020 dans l'hexagone, retombant ainsi à un niveau comparable à 1989. C'est dire l'ampleur de l'impact de cette diminution du trafic.

L'enjeu principal du secteur demeure la préservation des entreprises et des emplois. L'accompagnement des trajectoires en matière de compétences devient indispensable pour répondre aux transformations structurelles induits par la crise portant tant sur les usages et pratiques que sur les métiers. Les aides de l'État à travers les dispositifs d'Activité Partielle et des prêts consentis entre autres ont été vitales pour les entreprises.

Les entreprises de 250 salariés ou plus représentent fin 2020 6% des sociétés du secteur mais concentrent 80 % des effectifs. À l'inverse, 78 % des entreprises de moins de 50 salariés regroupent 6 % des emplois de la branche. Les effectifs du transport aérien avaient augmenté de 5 % entre 2018 et 2019 mais en 2020, ont connu une baisse de l'ordre de 6,5 %.

L'alternance a également connu une très forte baisse de plus de 50% due principalement à l'absence de recrutement dans les compagnies aériennes. Cependant en 2020, les Plans de Développements de Compétences, soutenus par AKTO, le recours à des contrats de professionnalisations et les dispositifs de VAE COVID, FNE formation ont permis de **financer des formations**.



En matière d'égalité homme/femme, le secteur est représenté à 40% par des femmes et à 60% par des hommes. La part des femmes dans la branche est stable depuis 10 ans. Elles sont très présentes dans le personnel navigant commercial (2 employées sur 3) mais restent sous-représentées chez le personnel navigant technique (environ 7% des effectifs depuis 10 ans).

La publication de ce rapport permet aux entreprises et aux partenaires sociaux de la branche de disposer d'éléments complets principalement sur l'évolution des emplois, sur l'adéquation des dispositifs de formations professionnels et sur l'égalité professionnelle pour accompagner les politiques sociales de la branche.

Retrouvez le **rapport de branche, édition 2021**, avec tous les détails en téléchargement libre sur le site internet de la FNAM www.fnam.fr ou sur la page dédiée à la FNAM sur [l'Espace Presse de GroupExpression](#).

À propos de la FNAM - Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers

La FNAM est l'organisation professionnelle du secteur aérien représentant plus de 95% du transport aérien français. Au travers de 7 groupements professionnels dont la CSTA (Chambre Syndicale du Transport Aérien) et la CSAE (Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale), elle fédère 9 métiers et représente plus de 370 entreprises, soit plus de 100 000 emplois dont 65 000 en compagnies aériennes, 15 000 dans l'assistance en escale et gestionnaire d'aéroports et près de 20 000 dans les autres secteurs. La FNAM représente les intérêts collectifs de la profession sur les questions économiques, sociales, environnementales, techniques et réglementaires. Son objectif est de préserver l'excellence du secteur, de développer les emplois sur l'ensemble du territoire et d'accompagner la transition énergétique.

– Plus d'informations sur www.fnam.fr –

Fiches pratiques, communiqués, visuels et vidéos disponibles en téléchargement libre sur simple inscription [sur le Press Office de GroupExpression](#)

